

CONTRIBUTION DE LA CSO/PLCP AUX OMD

La contribution du Ministère de la Famille, de la Solidarité Nationale, de l'Entreprenariat Féminin et de la Micro Finance à l'atteinte des OMD s'est effectuée à travers la mise en œuvre des activités de l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS), du Projet de Lutte Contre la Pauvreté (PLCP/BAD) et du Programme d'Appui à la Réduction de la Pauvreté (PAREP) dont le financement cumulé s'élève, environ, à 34. 500 000 000 F CFA.

L'agrégation des réalisations desdits Projets et Programmes, dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et les OMD, donne ce qui suit :

I. Objectif 1 : Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim.

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.

1.1.1 Création de richesses.

- 3. 498 589 741 F CFA injectés pour le financement de MPE et autres Activités Génératrices de Revenus. Plus de 100.000 personnes ont bénéficiés des financements.
- 376 Equipements post récoltes (moulin, décortiqueuses, batteuses).
- 10 Parcs à vaccination
- 18 Halls de marché
- 58 Magasins de stockage
- 01 Marché.

1.1.2

Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim.

- CF., ci-dessus, Création de richesses.

II. Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous.

D'ici à 2015, donner à tous les enfants (garçons et filles) les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

- Cases des Tout Petits : 18
- Salles de classe : 200
- Centres de Documentation Intégrés (CDI) :

- Financement Handicapés de l'Agence Podor 5.000 000 F

5000 000 F

- Financement Association des handicapés Bambaré 3.000 000

III. Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaires et secondaires d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

- Intégration de l'approche Genre dans les Cases des Tout Petits et dans la mise en œuvre des différents Projets et Programmes.

IV. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans.

Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

- Cases de santé : 159
- Postes de santé : 17
- Maternités rurales : 3

V. Améliorer la santé maternelle.

Réduire de trois quart, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.

- Cf., ci-dessus, Infrastructures réalisées.
- Activité d'information et de sensibilisation.

VI. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies.

D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencer à inverser la tendance actuelle.

- 37. 030 493 F CFA injectés pour le financement d'Activités génératrices de Revenus au profit de personne vivant avec le VIH/SIDA.

D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.

- Cf., ci-dessus, Infrastructures réalisées.
- Activités de prévention et de soins curatifs menés dans les Infrastructures de santé.

VII. Assurer un environnement durable.

7.1 Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales pour inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.

- 4 digues de protection
- 11 projets de lutte contre l'insalubrité.

7.2 Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à l'approvisionnement en eau de boisson salubre.

- Hydraulique villageoise : 255 puits, 2 forages.
- Assainissement : 757 latrines.

7.3 Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.

-

VIII. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

8.1 En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile.

Dans le cadre du PAREP, une coopération tripartite entre le Gouvernement du Sénégal, le PNUD et le Grand Duché du Luxembourg a permis de mener une expérience intéressante en matière d'insertion des jeunes diplômés de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle.

Cette expérience sera poursuivie dans le cadre du Programme d'appui à la mise en œuvre de la stratégie de Réduction de la Pauvreté (PRP) en cours d'exécution pour la période 2008-2011.

NB : Autres réalisations :

- 4 radios communautaires.
- 60 Centres Polyvalents de formation professionnelle.
- 16 Cases Foyers.
- 4 Foyers de jeunes.
- 5 Foyers sociaux éducatifs.
- 5 Centres de Ressources Communautaires.

4.3. Dans le domaine de l'accès à la Micro-finance et AGR en faveur des populations rurales

- **L'AFDS** a eu à financer **515 sous projets AGR** pour un montant de **1.957.298.920 F CFA** en faveur de **24 200 membres (dont 63% de femmes)** et des **OCB**. Le sous secteur de **l'élevage** y occupe près de **50%** suivi de **l'agriculture**, du commerce des produits locaux et du maraîchage.

Il convient à cet effet, de souligner le rôle de tout premier plan joué par l'AFDS dans la mise en œuvre de la volonté politique du chef de l'Etat de développer la **production du maïs**, notamment à **Keur Samba Gueye** (Région de Fatick).

Ainsi les OCB encadrées ont pu acheter **des semences de bonne qualité** avec la **certification** de **l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)**.

Dans ce cadre, un partenariat a été développé entre **la Fédération des Producteurs**, l'opérateur privé sélectionné par l'Etat, l'ANCAR et l'AFDS pour la **reconstitution du capital semencier dans les différentes régions ciblées**.

Ce partenariat couvre également le secteur de l'élevage avec la mise en place d'une **Fédération des emboucheurs** de la **région de Kaolack**. En raison des résultats enregistrés, **le Programme d'Appui à l'Elevage (PAPEL)** a décidé de mettre à la disposition des OCB encadrées par l'AFDS, **une ligne de crédits de 100 millions F CFA**.

- **Au 30 juillet 2006, le PLCP-BAD** a financé **52 645 projets** en faveur de **86 640 personnes** couvrant 586 communautés de base à travers les **Structures Financières Décentralisées (SDF)** et les **517 Caisses Locales d'Epargne et de Crédits des zones rurales** créées et équipées par le projet pour un montant global de **3.130.656 345 F CFA**.

Les activités commerciales des produits agricoles réalisées par les femmes représentent **63,44%** des financements accordés, suivies de l'embouche (**19,35%**) et de l'artisanat rural (**9,67%**).

- **Le PAREP** toujours dans le sillage de **l'ex-PELCP** compte à son actif le financement d'activités génératrices de revenus en faveur des **Organisations Communautaires de Base (OCB)** dont notamment :

- la création d'un **Fonds d'Appui aux Initiatives Locales (FAIL)** d'un montant de **500 millions de F CFA** dans les communautés rurales de **Lambaye, Baba Garage** (Région de Diourbel), **Kéniaba** (Région de Tambacounda) et l'axe Saint-Louis/Matam au profit des populations rurales pauvres qui s'investissent dans **la gestion des ressources naturelles**. Ce dispositif a permis l'émergence de **Mutuelles d'Epargne et de crédit équipées en matériel informatique et en coffre-fort**.

24 200
63

- La mise en place de **lignes de crédit auprès des mutuelles d'épargne et de crédit de la région de Saint-Louis**, pour un montant de **83 Millions de francs CFA**, dans le département de **Bambey (Lambaye, Baba garage et Ngoye)** Sous forme de subvention auto-gérée. Ce montant a connu **trois (03) rotations** à la grande satisfaction des bénéficiaires.
- Actuellement **des financements sont accordés** à des Mutuelles (**Natangué à Malhem Hoddar, la Calebasse du développement à Bambey, les handicapés de Bambey)** pour **23 Millions**,
- Dans le cadre du FDL de Saint Louis financé par la coopération luxembourgeoise, **20 millions** ont été octroyés aux mutuelles de **Suxali Jiguénu Ndar et Adena**, à la **CECAS** et à la **MEC du Delta (ex Ronck)** pour le **financement de quatorze (14) projets d'AGR** dans les zones de **Gandon MPal et Mbane et Gaé** pour environ **35.000.000 F CFA**

Les ONG qui ont encore trouvé le relèvement faible, ont néanmoins poursuivi leurs prestations jusqu'au 31 Décembre 2004 sur cette base ; pour l'année 2005, le Projet a négocié et obtenu de la BAD l'octroi en sus de leur rémunération et de la dotation en carburant d'une somme forfaitaire basée sur le nombre de communautés de base à encadrer.

Il convient de noter que, suite à son désistement, l'ONG AFRICARE a été remplacée pour l'encadrement technique des populations de Bakel et Tamba, par l'ONG ANMFR qui intervient déjà pour le compte du projet dans le département de MBOUR.

6-2-2-2.4 La gestion du volet micro crédit confiée initialement aux trois (3) SFD identifiées dans le rapport d'évaluation, à savoir CMS, PAMECAS et ACEP a été élargie à six (6) autres SFD (ONG et mutuelles) recrutées par le Projet sur proposition de la Cellule AT/CPEC. Les prestations de ces neufs (9) intermédiaires financiers sont achevées en Juin 2004, de nouvelles conventions ont été passées avec CMS et ACEP (la convention avec PAMECAS étant résiliée, après l'avis de non objection de la BAD) pour la durée restante du projet.

Sur recommandation de la BAD, onze (11) SFD complémentaires ont été recrutées (suite à un appel d'offre et approbation des dossiers par la BAD, le 5 Novembre 2004), pour la poursuite des activités jusqu'à la fin du Projet.

6-2-2-2.5 Un total de 517 caisses locales d'épargne et de crédit (CLEC) ont été mises en place dans les villages et quartiers ciblés. Les CLEC sont alimentées par les SFD et accordent des crédits à leurs membres de la première catégorie (crédit maximum de 25 000 francs CFA).

Au niveau des cases foyers construites par le Projet, il a été implanté 16 Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (CAPEC) qui polarisent l'ensemble des CLEC environnantes et fonctionnent comme les SFD. Pour les zones non couvertes par les cases foyer, les populations se sont chargées de trouver un local pour abriter les 59 autres CAPEC qui y sont créées.

L'objectif de la mise en place de ces structures (CLEC et CAPEC) est de faciliter l'accès au crédit des populations ciblées visant les zones enclavées, tant sur le plan de la proximité que sur le plan de l'assouplissement des conditions d'octroi. Un consultant a été recruté en vue de faire l'étude sur la pérennisation du fonds de crédit ; il a démarré ses activités le 17 Avril 2006 et a déposé son rapport en Juillet 2006.

6-2-2-2.6 Au 31 Mars 2006, les SFD ont pu financer 56.322 projets (dont 486 CLEC), pour un volume de crédit de **2 886 576 649 francs CFA**, touchant ainsi 75.236 personnes dont 80% de femmes.

Le montant de crédit global mis à la disposition des SFD s'élève à 2 621 180 000 F CFA répartis comme suit :

- La contrepartie de l'Etat pour un montant total de :..... 1 294 024 045 F CFA
- Le FAD, pour..... 1 075 101 840 F CFA
- Partie du fonds de crédit recouvré..... 230 000 000 F CFA
- Montant des intérêts créditeurs recouvré..... 27 868 299 F CFA

Le volume total du crédit octroyé est de 3 042 078 745 F CFA réparti comme suit :

- CLEC/CAPEC..... 1 522 259 096 F CFA
- AGR 1 519 819 649 F CFA